



Baccalauréat des voies générale et technologique

Épreuve d'Histoire – Géographie en séries générales organisée à compter de la session 2005 de l'examen

**Exemple de sujet type avec géographie en première partie
et histoire en seconde partie**

3 mai 2004

**Exemple de sujet type d'histoire et géographie à partir de la session 2005
(avec géographie en première partie et histoire en seconde partie)**

PREMIÈRE PARTIE

Le candidat choisit UN des trois sujets de géographie de la première partie

Pour les séries ES et L

SUJET 1 COMPOSITION

Les contrastes spatiaux dans les Sud.

On étudiera ces contrastes à toutes les échelles, en s'appuyant notamment sur l'exemple du Brésil.

SUJET 2 COMPOSITION

L'organisation de l'espace de la façade atlantique de l'Amérique du Nord.

Pour la série S

SUJET 1 COMPOSITION

Rôle et place des grands centres d'impulsion dans l'organisation géographique du monde.

SUJET 2 COMPOSITION

L'organisation de l'espace de la façade atlantique des États-Unis d'Amérique.

Pour les séries ES, L et S

SUJET 3 ÉTUDE D'UN ENSEMBLE DOCUMENTAIRE :

L'espace méditerranéen : espace de fracture ou zone de contact Nord/Sud ?

Document 1 : carte des structures linguistiques et religieuses en Méditerranée.

Document 2 : le produit intérieur brut et l'indice de développement humain dans les États qui bordent la Méditerranée

Document 3 : carte des flux migratoires en Méditerranée dans les années 1990

Document 4 : carte des principaux foyers portuaires de Méditerranée

Document 5 : Image publicitaire sur la Tunisie.

Première partie.

Analyser l'ensemble documentaire en répondant aux questions :

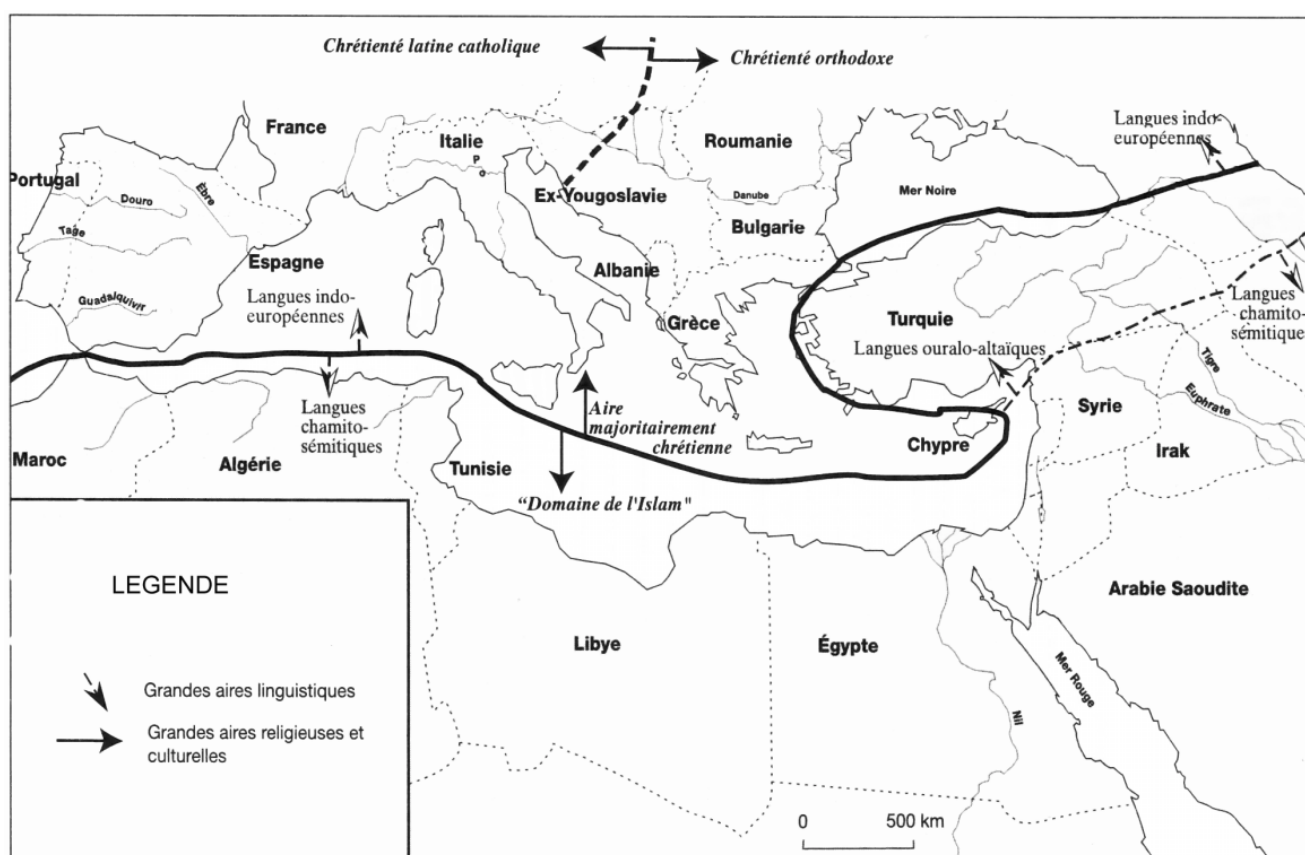
1. Montrer en quoi le document 1 exprime bien l'idée que la Méditerranée est le lieu d'une « rencontre de civilisations » (selon le titre de l'article d'où la carte est extraite)
2. Définir l'indice de développement humain (IDH) utilisé dans le document 2 et préciser l'intérêt de ce document par rapport au sujet.
3. A qui s'adresse le message publicitaire du document 5 ? Quel aspect important du sujet permet-il d'aborder?

4. Dans cet ensemble documentaire, quels documents et quelles informations justifient l'expression « zone de fracture Nord/Sud » ?
5. Citer des aspects importants du sujet qui n'apparaissent pas dans l'ensemble documentaire proposé ?

Deuxième partie.

A l'aide des réponses aux questions, des informations contenues dans les documents et de vos connaissances, rédigez une réponse organisée au sujet : «L'espace méditerranéen : espace de fracture ou zone de contact Nord/Sud ?»

Document 1 : carte des structures linguistiques et religieuses en Méditerranée.



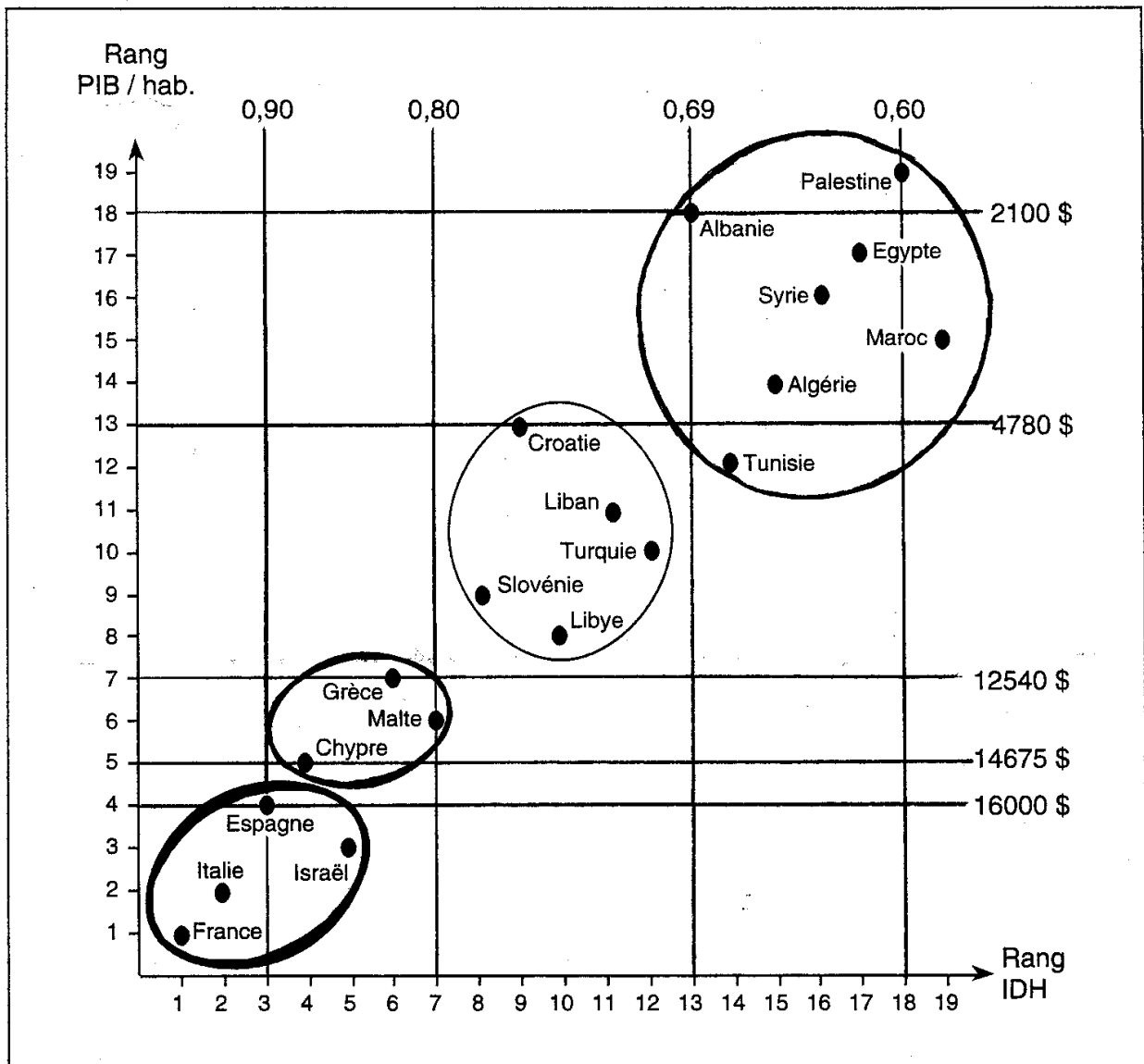
Source : D'après Pascal Buresi, « Rencontres de civilisations », dans Dominique Borne et Jacques Scheibling (sous la direction de), *La Méditerranée*, Hachette, Carré géographie, 2002, p 71.

N.B.

Langues chamito-sémitiques : famille de langues dont le domaine s'étendait anciennement de la Mésopotamie et de l'Arabie jusqu'au nord de l'Afrique (exemples : éthiopien, araméen, araméen, copte, berbère, etc.)

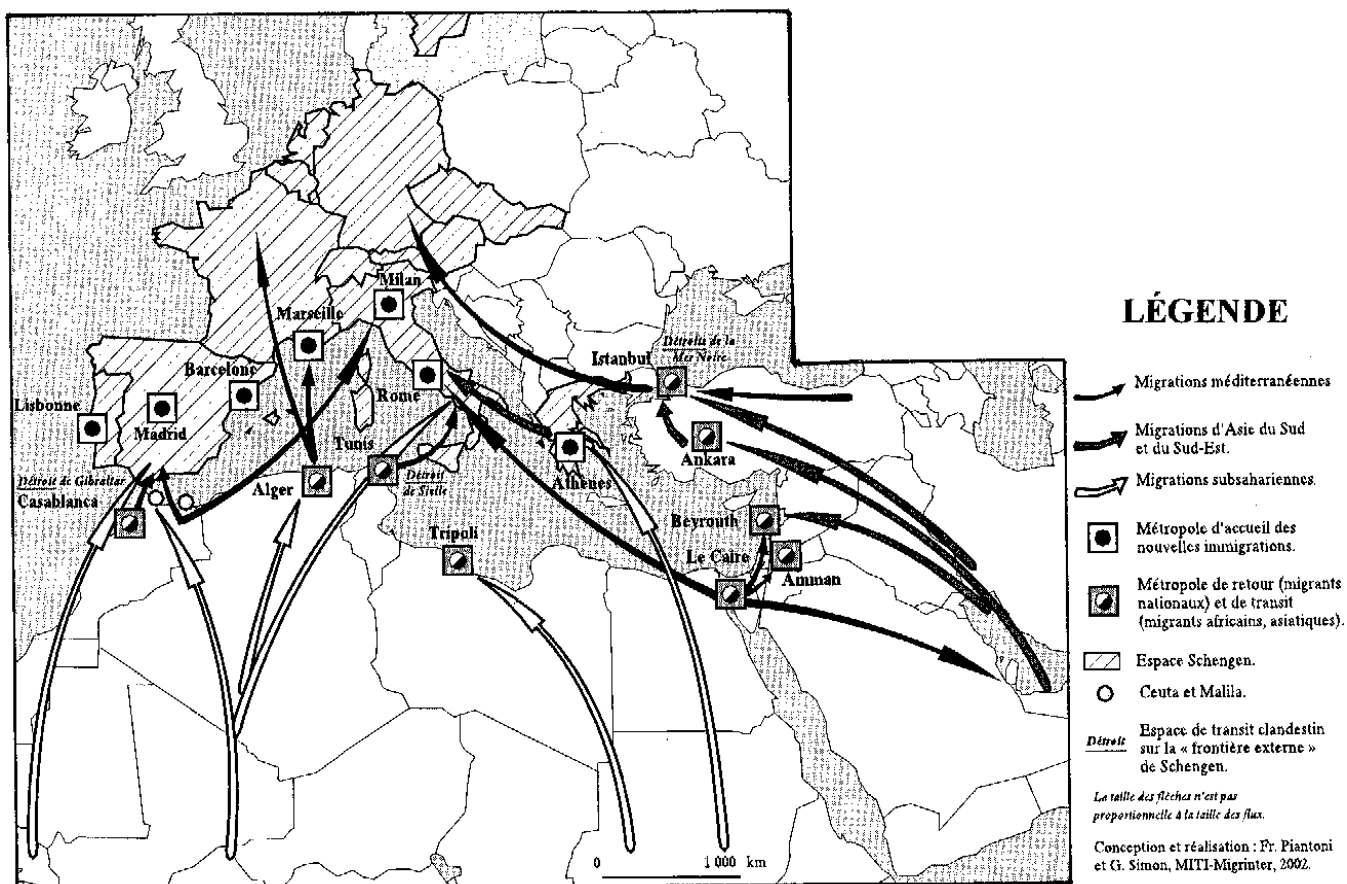
Langues ouralo-altaïques : famille de langues originaires d'Asie centrale (exemples : turc, mongol, samoyède, finnois, lapon, etc.)

Document 2 : Le produit intérieur brut et l'indice de développement humain dans les États qui bordent la Méditerranée



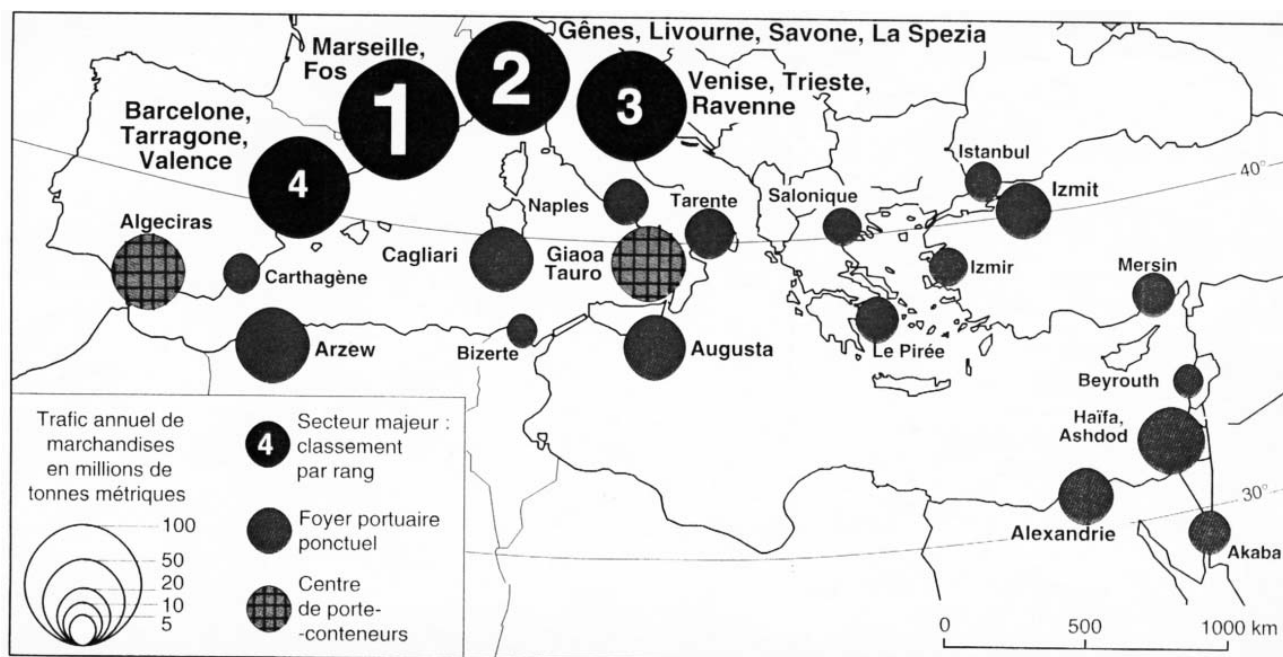
Source : J-P Lozato-Giotard (sous la direction de), *La Méditerranée*, SEDES, 2002

Document 3 : Migrations internationales et métropoles en Méditerranée (en 2001)



Source : d'après Gildas Simon, « Les enjeux migratoires », dans Dominique Borne et Jacques Scheibling (sous la direction de), *La Méditerranée*, Hachette, Carré géographique, 2002, p 136.

Document 4 : Les principaux foyers portuaires de Méditerranée



Source : Jean-Pierre Paulet, « La Méditerranée », dans J-P. Lozato-Giotard (sous la direction de), *La Méditerranée*, SEDES, 2002

Tunisie, apprends-moi la douceur de vivre.

NEWTON/CCP Photo Dominique Silberstein

Belle et mystérieuse ; la Tunisie ne cesse de vous surprendre. Si elle sait marier couleurs avec chaleur, Histoire avec émerveillement, flots bleus avec azur céleste, elle n'a pas son pareil pour vous inviter au rêve, à la sérénité... pour vous dessiner l'infini. C'est tout d'abord l'infini du désert avec l'immensité du chott, les plus belles invitations à l'évasion de Tozeur à Nefza... autant d'occasions magnifiques d'en découvrir l'ampleur. L'infini du bleu, ciel et mer confondus... Avec ses 1 300 kilomètres de

côte ourlée de sable fin, ses criques, ses ports, la Tunisie vous dévoile à perte de vue la beauté de son littoral. En Tunisie, l'infini se retrouve aussi dans l'étendue de son patrimoine culturel. Ses nombreux sites archéologiques, ses thermes et ses amphithéâtres romains témoignent de 3 000 ans d'Histoire. L'infini en Tunisie, c'est enfin l'immense sérénité que vous éprouvez en foulant du pied son sol, en vous laissant doré par un soleil éclatant tout au long de l'année. Deux heures suffisent pour y accéder.

Tunisie
Terre de Sérénité

OFFICE NATIONAL DU TOURISME TUNISIEN
32, av. de l'Opéra - 75002 PARIS
Tél. : 01 47 42 72 67 - Fax : 01 47 42 52 68
12, rue de Séze - 69006 LYON
Tél. : 04 78 52 35 86 - Fax : 04 72 74 49 75
Internet : www.tourismetunisie.com

Source : Extrait du magazine *Bon Voyage*, n°12, juin 2001

DEUXIÈME PARTIE

EXPLICATION D'UN DOCUMENT D'HISTOIRE (pour ES, L et S)

Le candidat choisit UN des deux sujets d'histoire de la deuxième partie. Il répond aux questions d'une manière concise.

SUJET 1

Extrait des *Mémoires d'espoir* du général de Gaulle

« Les résultats atteints quatre ans après mon retour me paraissent encourageants. Au lieu que notre pays restât plongé dans la confusion politique dérisoire où il se débattait, j'ai voulu l'amener à choisir un État qui ait une tête, un gouvernement, un équilibre, une autorité. C'est fait ! Plutôt que de le laisser verser son sang, perdre son argent, déchirer son unité, en s'accrochant à une domination coloniale périmée et injustifiable, j'ai voulu remplacer l'ancien Empire par l'association amicale et pratique des peuples qui en dépendaient. Nous y sommes ! (...)

Afin que l'Europe cessât d'être un champ de haines et de dangers, d'étaler de part et d'autre du Rhin et des Alpes sa division économique et politique, de dresser les uns contre les autres ses peuples de l'Ouest et de l'Est sous prétexte d'idéologies, j'ai voulu que la France et l'Allemagne deviennent de bonnes voisines, que prenne corps le Marché commun des Six, que soit tracé le cadre dans lequel ils peuvent conjuguer leur action vers le dehors(...). Tandis que la France renonçait à elle-même, en s'égarant dans d'astucieuses nuées supranationales, en abandonnant sa défense, sa politique, son destin, à l'hégémonie atlantique, en laissant à d'autres les champs d'influence, de coopération, d'amitié, qui lui étaient jadis familiers dans le tiers-monde, j'ai voulu que parmi ses voisins elle fasse valoir sa personnalité tout en respectant la leur, que sans renier l'alliance elle refuse le protectorat, qu'elle se dote d'une force capable de dissuader toute agression et comportant, au premier chef, un armement nucléaire, qu'elle reparaisse dans les pensées, les activités et les espoirs de l'univers, au total qu'elle recouvre son indépendance et son rayonnement. »

Source : Charles de Gaulle, *Mémoires d'espoir, Le renouveau 1958-1962*, Plon, 1970

Questions :

1. Lorsque de Gaulle écrit : « quatre ans après mon retour », en quelle année se place-t-il et quel est le contexte politique général de la France à cette date?
2. Expliquer le passage souligné.
3. A partir du texte, identifier les grands axes de la politique extérieure de la France au début des années soixante.
4. Montrer l'intérêt et les limites du type de source historique que constitue ce document.

SUJET 2 :

Communiqué final de la Conférence de Bandung

« La conférence afro-asiatique a pris note du fait que l'existence du colonialisme dans plusieurs pays de l'Asie, et de l'Afrique sous quelque forme qu'il, se présente, non seulement entrave la coopération culturelle mais aussi le développement des cultures nationales. Certaines puissances coloniales ont refusé à leurs sujets coloniaux les droits élémentaires en matière d'éducation et de culture, ce qui entrave le développement de leur personnalité et aussi la collaboration culturelle avec les autres peuples d'Afrique et d'Asie... La conférence condamne un tel déni des droits fondamentaux de l'homme (...) comme forme d'oppression culturelle...

La conférence, après avoir discuté le problème des peuples dépendants, du colonialisme et des conséquences de la soumission des peuples à la domination et à l'exploitation étrangère est d'accord:

- pour déclarer que le colonialisme sous toutes ses formes est un mal auquel il doit être rapidement mis fin.
- pour affirmer que la soumission des peuples au joug étranger, à l'exploitation étrangère, constitue une violation des droits fondamentaux de l'homme, est contraire à la charte des Nations unies et est un obstacle à la consolidation de la paix mondiale. »

Communiqué final de la conférence de Bandung, 24 avril 1955 .

Questions :

1. Présenter le contexte de cette conférence et indiquer quels en étaient les principaux participants.
2. Expliquer la phrase soulignée à l'aide d'un exemple précis.
3. D'après le deuxième paragraphe , préciser quelles sont les revendications concrètes des acteurs de cette conférence et le principe de la Charte des Nations-Unies dont ils s'inspirent.
4. Quelle a été l'influence de la conférence de Bandung sur l'évolution politique du monde après 1955 ?